



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

Conseil Municipal 29 Janvier 2019



Ordre du jour

DELIBERATIONS:

1. Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique
2. Lancement marché de maîtrise d'œuvre construction groupe scolaire

POINTS DIVERS :

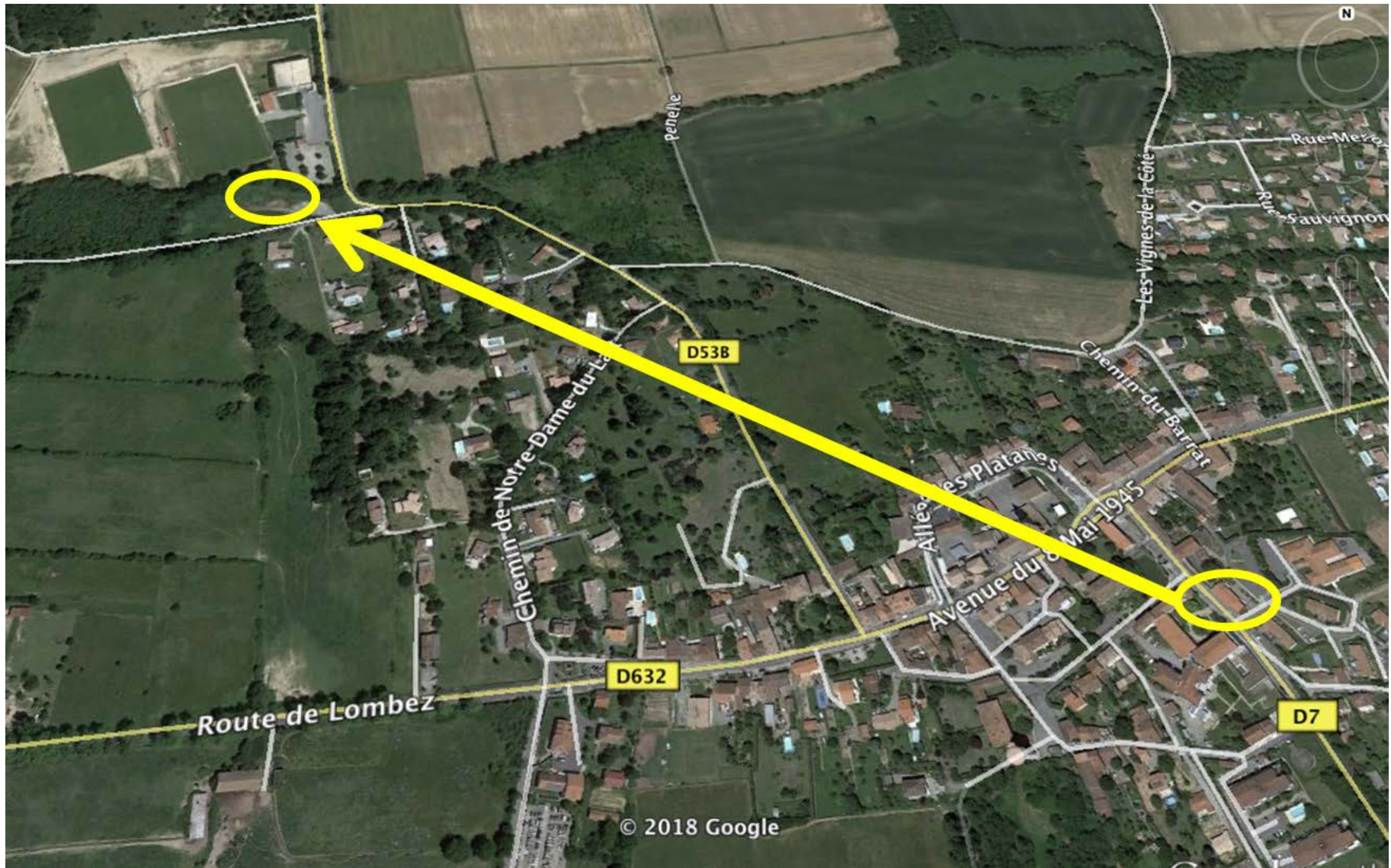
MAPA Rénovation Maison 6 Avenue du 8 mai 1945

Grand Débat National : Quelles actions sur notre commune ?

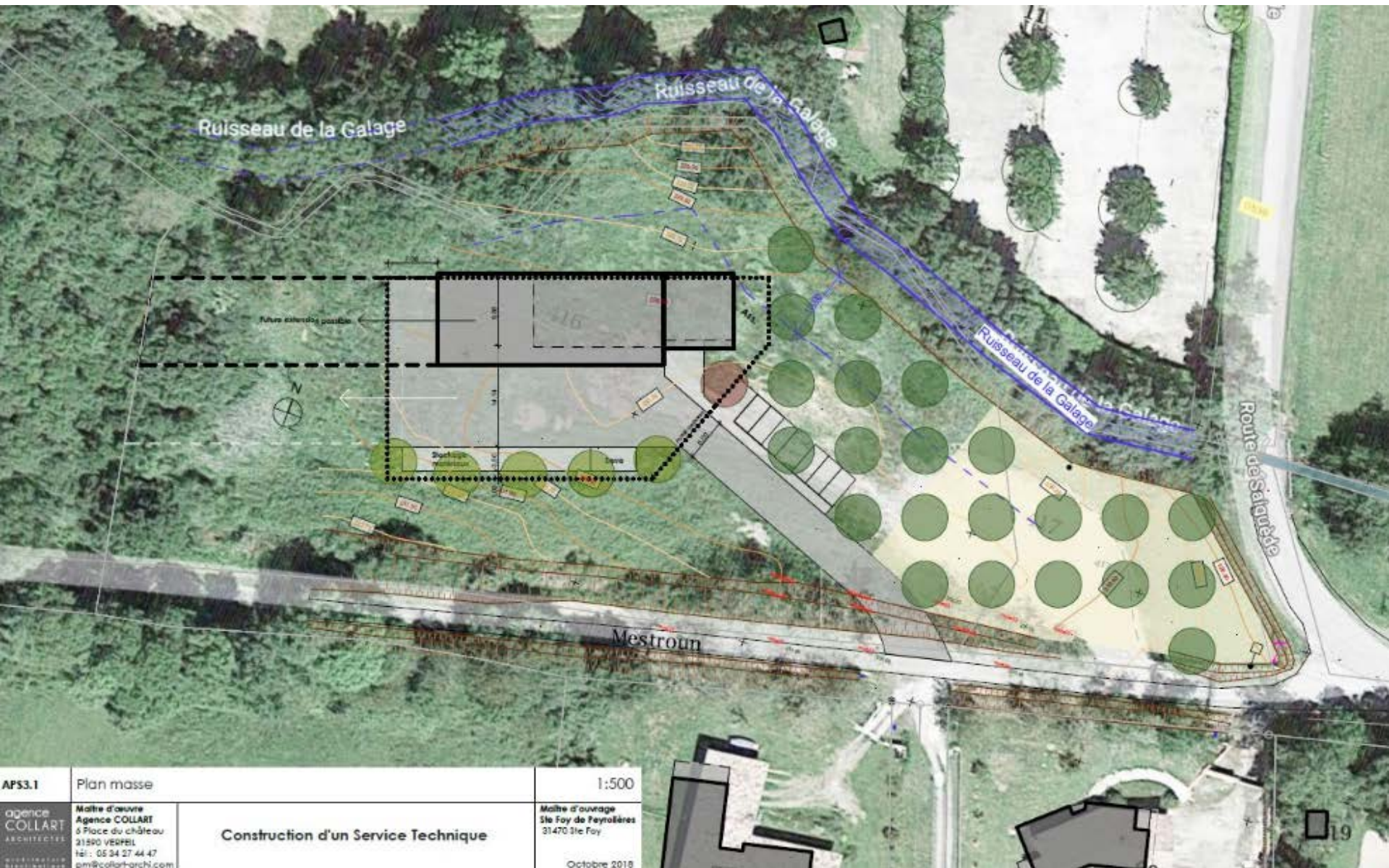
Dossier entreprise TURTLE CELLAR



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique



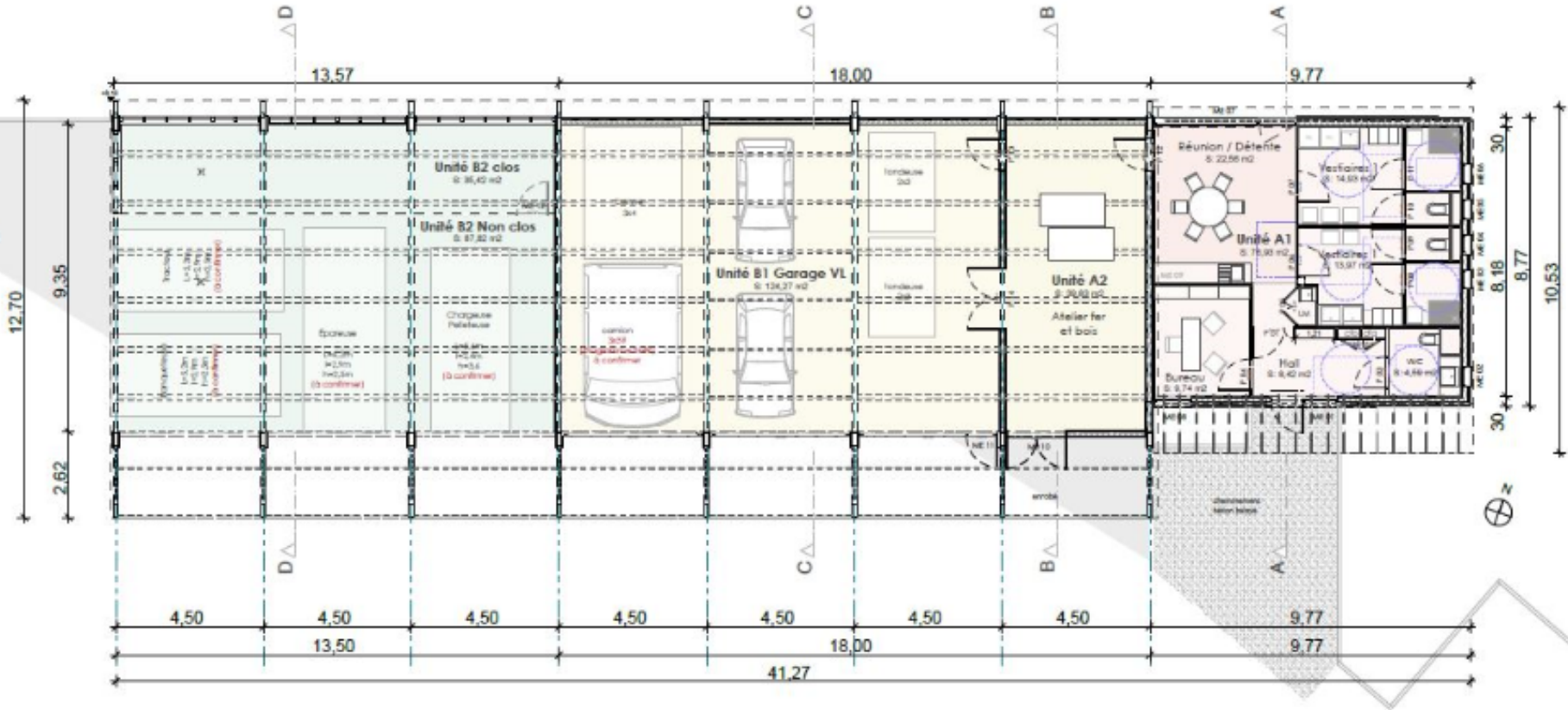
Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique

Surfaces utiles	
Surface utile couverte	m2
UNITE A1	74,2
Accueil	8,4
WC public	4,6
Bureau	9,7
Réunion / détente	22,6
Vestiaires 1	14,9
Vestiaires 2	14,0
UNITE A2 - ATELIER FER ET BOIS	39,8
UNITE B1 - GARAGE VL	124,3
UNITE B2 - NON CLOS	123,2
Non clos	87,8
Clos (zone entrepôt grillagée)	35,4
Total surface utile couverte	361,5

Surface utile extérieure	m2
Aire de manœuvre	445
Aire de stationnement	92
Aire de stockage	92
Serre	22
Total surface utile extérieure	651



Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique

**Estimatif
phase APS**
Avant Projet Sommaire



LOT 1. VRD, CLOTURE ET PORTAIL, ESPACES VERTS	134 104,50 €
sous-total lot 1. VRD	134 104,50 €
LOT 2. GROS ŒUVRE	84 475,70 €
LOT 3. CHARPENTE + COUVERTURE + ISOLATION	135 645,00 €
LOT 4. MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	10 599,75 €
LOT 5. MENUISERIES INTÉRIEURES	3 750,00 €
LOT 6. PLATRERIE + CLOISONS SÈCHES + DOUBLAGES	18 331,62 €
LOT 7. ÉLECTRICITÉ CFO CFA	23 500,00 €
LOT 8. PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION	20 633,00 €
LOT 9. CHAPES + FAÏENCE + CARRELAGE	8 404,44 €
LOT 10. PEINTURES, SIGNALÉTIQUE	12 952,21 €
LOT 11. SERRURERIE	44 548,63 €
TOTAL HORS VRD	362 840,35 €
TOTAL	496 944,85 €

Demande de subventions pour la réalisation du nouveau bâtiment du service technique

MONTANT PROJET H.T	DETR TAUX : 40% PLAFOND: 300 000.00€	CONSEIL DEPARTEMENTAL TAUX : 40% PLAFOND : 300 000.00€	AUTO FINANCEMENT
362 840.00€	145 136.00€	145 136.00€	72 568.00€

- Décide de procéder à cette réalisation,
- Sollicite une subvention la plus élevée possible de l'état (DETR) et du Conseil Départemental



Lancement marché de maîtrise d'œuvre construction groupe scolaire

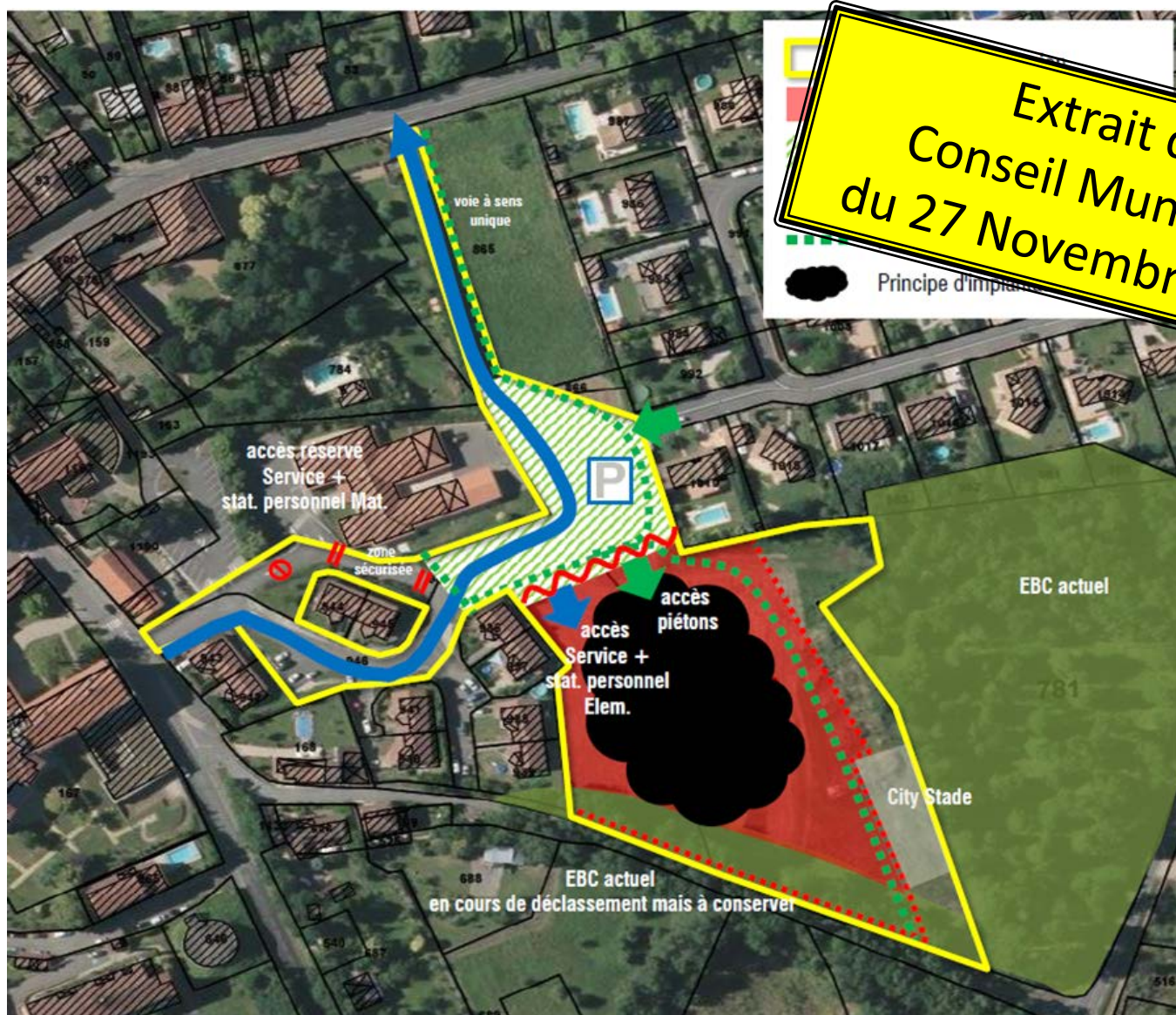
Suite au lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de construction du complexe élémentaire comprenant l'établissement scolaire, l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et une salle pluriactivité qui a été approuvé le 27 novembre 2018.

Il convient de fixer :

- **le déroulement du concours**
- **la composition du jury**
- **la fixation de la prime aux candidats à concourir**
- **modalités de fixation des indemnités des architectes**



Projet complexe scolaire élémentaire



Extrait du
Conseil Municipal
du 27 Novembre 2018

Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre relative aux travaux de construction d'un complexe scolaire élémentaire



Extrait du
Conseil Municipal
du 27 Novembre 2018

- Autorisation de lancer un marché de maîtrise d'œuvre passé sous la forme d'un concours



Extrait du
Conseil Municipal
du 27 Novembre 2018

Adoption du programme, de l'enveloppe financière, des modalités du concours de l'opération de construction d'un complexe scolaire élémentaire



Adoption du programme, de l'enveloppe financière, des modalités du concours de l'opération de construction d'un complexe scolaire élémentaire

- Dans le cadre des travaux de construction d'un complexe scolaire élémentaire, il est nécessaire d'adopter un **programme de construction**. Pour préparer ce programme, la société OTEIS a réalisé un programme général en collaboration avec le comité de pilotage.
- Le scénario comporte la **création d'un ensemble de 7 classes extensible à 10 classes, de locaux pour une restauration avec self, d'une salle pluriactivités et d'un Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE/ALSH).**
- La surface utile à construire est évaluée à 1860m², sur 4000m² de surface totale.
- Le montant prévisionnel de l'opération est de 3 925 000€ HT auquel il faut ajouter 400 000€ HT d'imprévus, aléas et révision de prix.



Lancement marché de maîtrise d'œuvre construction groupe scolaire

Le déroulé de la procédure est le suivant :

le jury de concours examinera les candidatures et formulera un avis motivé sur celles-ci. **Trois participants au concours**, permettant une concurrence réelle, seront **sélectionnés** sur la base de critères clairs et non discriminatoires, indiqués dans l'avis de concours.

Par la suite, le Jury de concours sera amené à examiner les plans et projets de ces trois candidats admis à concourir, de manière anonyme.

Les plans et projets remis par les trois candidats seront classés, sur la base de critères d'évaluation des projets, qui seront définis dans l'avis de concours.



Lancement marché de maîtrise d'œuvre construction groupe scolaire

Composition du jury de concours

Au titre de la maîtrise d'ouvrage avec voix délibérative :

Monsieur le Maire, François VIVES, Président du Jury (ou son représentant) ;

Les membres élus de la **commission d'appels d'offres** :

Membres titulaires :

Michel BRON

Isabelle BANACHE

Dominique GUYS

Membres suppléants :

Sylvie DUPIN

Jaky DIJON

Gérard ROLLAND

Personnalités indépendantes dont une qualification professionnelle

particulière est exigée, avec voix délibérative: Deux architectes désignés par le conseil régional de l'Ordre des architectes Occitanie et Un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) Midi-Pyrénées.



Lancement marché de maîtrise d'œuvre construction groupe scolaire

Fixation de la prime aux candidats à concourir

Conformément aux articles 88 IV et 90 III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et sur proposition du jury, les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations conformes au règlement de concours bénéficieront **chacun d'une prime de 10 000.00€ H.T.**

Modalités de fixation des indemnités des architectes

Au titre de leur participation, il sera alloué aux architectes constituant le Jury une indemnité de participation, dont le montant sera librement négocié avec chaque juré conformément aux usages.



MAPA Rénovation Maison

6 Avenue du 8 mai 1945



MAPA: **M**arché **A** Procédure **A**daptée

MAPA Rénovation Maison

6 Avenue du 8 mai 1945

Prestations à réaliser dans le but d'une nouvelle location:

Lot 1 : Menuiserie

Lot 2 : Plâtrerie, Peinture, Revêtement de sol

Mais il est nécessaire de tenir compte du Plan Climat Air Énergie Territorial (*PCAET*) en particulier d'intégrer l'action suivante:

O2	La sobriété énergétique de l'habitat et du bâtiment et l'exemplarité des collectivités	A5	Faire du patrimoine public une vitrine d'exemplarité	Améliorer la gestion énergétique du patrimoine public
----	--	----	--	---

Prendre conseil auprès du Pays du Sud Toulousain

Ajouter au MAPA les lots suivants:

Lot 3 : Chauffage

Lot 4 : Isolation



MAPA: Marché A Procédure Adaptée

MAPA Rénovation Maison

6 Avenue du 8 mai 1945



Approbation Plan Climat Air Energie Territorial

Le conseil communautaire du 18/12/2018 a approuvé la stratégie territoriale du PCAET selon les 6 grandes orientations définies à l'échelle du PETR.

Le PCAET est composé :

- D'un diagnostic territorial commun,
- D'une stratégie territoriale commune,
- D'un plan d'actions opérationnel, identifiant chaque maître d'ouvrage (Communauté de communes Bassin Auterivain, du Volvestre, Coeur de Garonne PETR et les autres acteurs socio-économiques) ;
- D'un dispositif de suivi et d'évaluation.

Les grandes lignes du plan d'actions ont été présentées lors du conseil communautaire du 22 janvier 2018 et ont été approuvées.



Grand Débat National :

Quelles actions sur notre commune?

- Les maires de France prennent **toute leur part dans le débat organisé par l'Etat dans les territoires**, avec le sens de l'intérêt général et l'esprit de responsabilité qui les caractérisent.
- Les maires le font en toute liberté et selon les **modalités qu'ils jugent les plus appropriées : facilitateurs de l'organisation matérielle, contributeurs au débat**. Cependant, ils ne sauraient porter la responsabilité des réponses qui seront présentées aux Français.
- Les maires de France rappellent qu'ils sont **à la disposition de leurs administrés pour faire remonter dans le cadre de ce grand débat l'ensemble des préoccupations et revendications exprimées**. C'est l'essence même du mandat de maire.



Grand Débat National :

Quelles actions sur notre commune?

Jusqu'à aujourd'hui:



Souillac, 18 janvier 2019, intervention du Président de la République devant 600 maires d'Occitanie.

Participation du maire.

Cahier de doléances en place depuis le 21 janvier 2019 à la mairie

Information sur le site internet de la commune



Grand Débat National :

Quelles actions sur notre commune?

Le grand débat national

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Les quatre thèmes du Grand Débat National

Le Gouvernement propose quatre thèmes de débat.

La transition écologique

**La fiscalité et les dépenses
publiques**

**La démocratie et la
citoyenneté**

**L'organisation de l'État et
des services publics**

Grand Débat National :

Quelles actions sur notre commune?

Propositions:

- **Mettre à disposition un cahier** d'expression citoyenne au sein de la mairie pour recueillir la parole de nos concitoyens. **Transmettre le contenu** sous forme électronique à cahierscitoyens@granddebat.fr , ou à l'adresse suivante : *Mission grand débat national - 244, boulevard Saint-Germain 75007 Paris.*
- **Organiser et animer des réunions d'initiative locale.** Le site www.granddebat.fr vous propose le kit méthodologique pour l'organisation d'un débat ainsi que des informations concernant votre territoire. Si vous souhaitez un appui pour trouver un animateur, vous pouvez contacter la mission via son numéro vert (métropole 0800 97 11 11 ou à l'adresse électronique : reunionslocales@granddebat.fr
- **Accueillir** avec bienveillance toutes **les demandes** émanant de collectifs citoyens ou d'associations, **mettre à leur disposition** les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue



Dossier entreprise TURTLE CELLAR



Dossier entreprise TURTLE CELLAR

08/2018



Dossier entreprise TURTLE CELLAR

Accompagnement du propriétaire pour être conforme au PLU:

2011: Demande faite au propriétaire de régulariser les constructions
2012: Nouvelle demande sans réponse
2014: Nouvelle demande et dépôt d'un permis
2015: Permis refusé
2016: Demande de recours gracieux refusé et Procès verbal dressé
2017: Saisie du Procureur
2018: Audience au tribunal correctionnel, attente du délibéré.

Autre accompagnement proposé:

30 décembre 2016 : Monsieur le sous-préfet François BEYRIES m'a ensuite demandé ce que nous comptons faire par rapport à cette entreprise. Nous étions d'accord pour l'accompagner à revenir dans les règles. Il a donc proposé son aide personnelle en sollicitant gracieusement la CCI. Cette aide n'a pas été considérée par l'entreprise...

La commune est très attentive au développement des entreprises mais doit assurer une équité face aux règles et lois.



Festival 31 notes d'été 2019?

Pour avis

**3 vœux de dates en juillet
du mercredi au dimanche
à partir du samedi 6 juillet**

**3 vœux de dates en août
du mercredi au dimanche
jusqu'au mercredi 28 août inclus**



31 notes d'été en 2015

Prochains évènements,

- **Prochain Conseil Communautaire le mardi 19 février 2019 à 20h Maison du Touch à RIEUMES**
- **Commémoration du 19 mars 1962:**
Samedi 23 Mars :

9H	SAIGUEDE
10H	SAINTE-FOY
11H	SAINT-LYS
- **Prochain Conseil Municipal le mardi 9 avril 2019 à 21h**

